

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉSENTE

Atelier Citoyenneté
Guide méthodologique

17 mars 2022
Chateauroux

HUMAN TECH·DAYS

ÉDITION 2022

*L'Humain au cœur
de la société numérique*



Sommaire

La démarche : cadre général p3

Numérique et citoyenneté - Les enjeux p4

Les interventions p6

L'atelier contributif p7

Dossier

Le numérique source de nouvelles questions
démocratiques p8

Le numérique au service du renforcement
démocratique p13

Les ressources p19

Vos propositions p21

Les prochaines étapes p12



Faire du Numérique une chance

En 2022, l'édition HTD réunit la Région, les habitants, les professionnels, les associations, les entreprises et les collectivités de notre territoire pour aborder la question du numérique sous tous les angles : économie, formation, médiation, citoyenneté, inclusion, créativité, souveraineté, sobriété, lutte contre le cyberharcèlement et les fake news...

Cette 4ème édition des Human Tech Days, qui s'étend du 1er mars au 18 juin, servira de socle de concertation dans le cadre de l'élaboration du futur schéma numérique régional. Elle s'inscrit dans une volonté de valoriser et de fédérer notre écosystème numérique afin d'incarner la diversité des acteurs et des initiatives de notre Région : avec le grand public, avec des communautés d'utilisateurs, avec les acteurs locaux... pour démontrer notre vitalité régionale en mettant en valeur les actions locales, les talents, les potentiels, tout en positionnant le réseau des acteurs numériques au niveau national.

De nombreux événements HTD sont organisés au titre de cette nouvelle édition sur l'ensemble du territoire avec l'ambition d'interroger la place de l'humain dans notre société. Le programme prévoit **6 ateliers thématiques** qui aborderont plusieurs thématiques qui relient le numérique à des enjeux sociétaux. Les **HTD Live Tour** circuleront dans les 6 départements de la Région pour rencontrer et mobiliser les communautés Tech locales et promouvoir les acteurs de la Tech dans chaque territoire, des startups aux entrepreneurs et mettre en visibilité les initiatives originales et innovantes. La Région sera aussi présente au **Salon VivaTech** à Paris, rendez-vous incontournable de l'innovation technologique, où nous disposerons de notre propre stand pour mettre en avant nos savoir-faire et tout particulièrement nos projets autour de la data comme le **Climate Data Hub** ! Enfin, le **Festival de la créativité numérique** rendra compte de toutes les expressions culturelles émanant des nouvelles technologies et permettra de rencontrer des œuvres et des artistes régionaux et nationaux.

Dans la continuité de nos précédentes éditions **nous labelliserons une centaine d'événements** pour mettre en lumière les acteurs du numérique sur tout le territoire régional.

La Région en faveur du progrès s'attache à mettre les technologies au service de l'Humain. C'est l'esprit partagé des HTD.

François Bonneau
Président de la Région Centre-Val de Loire

Guillaume Crépin
Conseiller régional en charge du numérique

Citoyenneté

Les enjeux

Le numérique, levier de citoyenneté : de la “démocratie électronique” au pouvoir d’agir

Face aux enjeux démocratiques de notre époque, le numérique n’est pas une solution magique. Les enjeux sont multiples et de natures différentes, l’instabilité et les incertitudes du monde, les enjeux écologiques, la nécessaire réinvention de l’action publique, notre désarroi face à l’abondance d’informations et aux faibles prises que nous croyons avoir sur la marche du monde. Le numérique est également multiple et ambivalent, il n’est certainement pas “un outil” : il est fait de dispositifs très différents les uns des autres, fondés sur la production de communs ou la captation de l’attention et des données personnelles, sur une large distribution des pouvoirs ou sur la domination d’un petit nombre de grandes plateformes, laissant beaucoup ou très peu de place aux acteurs publics.

À quelles conditions le numérique peut-il être un levier pour renforcer la citoyenneté et revitaliser la démocratie ? Se poser cette question, c’est chercher à prendre au sérieux la puissance de ces moyens d’information et de communication, d’expression et de production de connaissance, de mobilisation et de contre-pouvoir, de débat et d’action, et leur large distribution au sein de la société : de nombreuses associations et ONG s’en emparent au service de leurs causes, des pratiques amateurs se font jour au service de l’intérêt général par la production de connaissance (wikipedia, open street map, open food facts, covidtracker, données de biodiversité, tutos,...) ou dans les ateliers de fabrication numérique (fab labs), et la puissance publique, à échelles nationales et locales, cherche à composer avec ces dynamiques “ascendantes”.

Ces possibilités ne sont pas sans écueils. La participation démocratique “classique” cherche depuis longtemps à surmonter le syndrome TLM d’une mobilisation de “toujours les mêmes” qui ont du temps libre, des capacités d’expression ou des intérêts particuliers à promouvoir, et le numérique peut favoriser d’autres TLM si des démarches d’inclusion et de médiation ne sont pas menées et si le numérique devient le canal exclusif plutôt qu’un canal complémentaire. Le recours mal maîtrisé aux consultations en ligne peut contribuer à une “démocratie du clic” instantanée qui escamote la complexité et le temps de la fabrique de l’opinion et de la délibération, si l’on ne met pas en place des ingénieries démocratiques adaptées. Les lieux et outils du débat sont aussi porteurs de biais : modèles économiques des réseaux sociaux favorisant le buzz et les extrêmes, algorithmes de tri de l’information, opacité de nombreux systèmes techniques.

Citoyenneté

Les enjeux

Un numérique qui prend soin de la qualité démocratique sera donc attentif aux conditions d'information et de mise en capacité des publics : pas de participation sans capacitation. Il sera vigilant sur les outillages et environnement techniques du débat : la technique est rarement neutre, les civic tech ne sont pas des produits industriels comme les autres. Il prêtera attention aux cadres de confiance dans les échanges en ligne : le respect mutuel, la protection des libertés, au besoin le pseudonymat. Il tirera parti d'autres outils que le débat classique : le numérique n'est pas seulement textuel mais transmédia, il facilite aussi une démocratie du faire, des pratiques actives. La vision d'un numérique émancipateur et porteur de pouvoir d'agir est loin d'être la plus courante, c'est pourtant la plus fertile.

*Jacques François Marchandise
Directeur recherche et prospective, FING*

Pour se repérer dans le foisonnement des enjeux démocratiques du numérique, nous proposons de les regrouper selon quatre familles :

- Les problématiques démocratiques qu'introduit le numérique (fake news et transformation de la "place publique", algorithmes et discriminations, inclusion...),
- Le numérique comme sujet de débats démocratiques : la "démocratie technique" (choix tech/5G, IA, reconnaissance faciale,...),
- La démocratie classique outillée par le numérique (civic tech - participation démocratique, consultation, vote en ligne),
- La prise en compte de la démocratie numérique par l'action publique (open gov, open data, co-construction,...)

Les interventions

Le grand témoin

Informaticien et logicien, Gilles Dowek est diplômé de Polytechnique, chercheur à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et professeur à l'École normale supérieure de Paris Saclay. Ses travaux portent principalement sur la formalisation des mathématiques et les systèmes de traitement des démonstrations. Il a été consultant pour le National Institute of Aerospace, un laboratoire de la NASA. Il œuvre à la diffusion du savoir dans la société et à la promotion de l'enseignement de l'informatique. Il s'intéresse à l'épistémologie et à l'éthique de l'informatique. Il est lauréat du Grand prix de philosophie de l'Académie française pour Les Métamorphoses du calcul. Une étonnante histoire de mathématiques. Il est aussi l'auteur avec Serge Abiteboul du livre Le temps des algorithmes. Il est membre du Conseil scientifique de la Société informatique de France, du Conseil scientifique de La main à la pâte et de la Commission de réflexion sur le numérique du Comité national pilote d'éthique du numérique.



« La révolution informatique peut nous mener au meilleur des mondes, mais aussi à un monde meilleur. Cela ne dépend que de nous. »

Table ronde 1 / Le numérique au service de la démocratie

Animation : Mickaël Clément - Conseil Régional du Numérique
Depuis 2018, Mickael est chargé du développement territorial au CEFIM, l'école du web et des réseaux basée à Orléans.

Intervenants : Hélène Delpeyroux - Villes au carré
Simon Laurent - CRESS

Table ronde 2 / Fake News et Cyber harcèlement : comment agir ?

Animation : Isabelle Carlier - Conseil Régional du Numérique
Co-directrice d'Antre Peaux, précédemment de « Bandits-Mages », association consacrée aux arts visuels, sonores et cinématographiques située à la Friche l'Antre-Peaux, à Bourges.

Intervenant : Jonathan Rouffort - CRIJ

La démarche en atelier

Temps 1 : Le diagnostic

Les 4 Ateliers se déroulent en parallèle, pour chaque groupe, définir trois à 5 préoccupations majeures (30min).

Démocratie renforcée par le numérique

- Comment faire du numérique une chance pour la démocratie locale ?
- Comment utiliser le numérique pour développer la participation dans les territoires et accompagner les acteurs de l'action socio-éducative ?

Problématiques démocratiques liées au numérique

- Quel accompagnement des habitants pour une participation numérique ?
- Quels outils et ressources à créer / valoriser pour lutter contre les fake news et le cyber harcèlement ?

Temps 2 : la mise en action

Au sein du même groupe, définir pour les préoccupations majeures identifiées un ensemble d'actions.(15min).

Temps 3 : le partage de ressources

Les préoccupations majeures et l'ensemble des actions des 4 ateliers sont réunies au même endroit. Les participant.e.s sont invitées à indiquer des ressources existantes et des structures pour réaliser les actions indiquées.

**Le numérique source de
nouvelles questions
démocratiques**

Le numérique source de nouvelles questions démocratiques

Le passage de l'informatique au numérique est marqué par la mise à disposition de centaines de millions d'êtres humains, dans les 20 dernières années du vingtième siècle, de technologies d'information, de communication et de calcul très puissantes : on peut lire le fait numérique comme **une large distribution des pouvoirs**, qui bouleverse les jeux d'acteurs dans de nombreux domaines. Dans cette distribution des pouvoirs, les acteurs industriels et technologiques pèsent lourd; l'acteur public cherche sa place, qui se redéfinit selon les situations, les régimes, les échelles territoriales ; les associations et les acteurs de la société civile incarnent à la fois des contre-pouvoirs et des nouvelles possibilités d'action et d'expression internationale, nationale et locale.

Dominique Cardon a analysé, dans *La Démocratie internet*, le passage d'un monde où le pouvoir politique et les patrons de la presse et de l'édition contrôlaient la possibilité de publier à un monde où ces "gatekeepers" sont débordés par l'autopublication, d'une part, et le pouvoir naissant des grandes plateformes. Dès 1999 il y avait en France 900 000 pages perso sur le web, et les blogs et autres espaces de publication numérique ont provoqué une large **désintermédiation de la démocratie**, remettant en cause les formes d'autorité et de régulation établies et laissant en partie le champ libre à l'expression citoyenne, à de nouveaux médias, à un accès direct aux sources d'information.

Mais le passage du web décentralisé des années 1990-2000 à la recentralisation incarnée par Google et Facebook change la donne : chacun publie ce qu'il veut mais des règles de droit privé (CGU) structurent l'"espace public" des échanges. La neutralité des moteurs de recherche est questionnée et il devient fréquent que des acteurs politiques et des lobbies parviennent à influencer l'ordre des résultats de recherche par d'ingénieuses stratégies de référencement.

Les réseaux sociaux sont également porteurs de "biais" : Tout d'abord, leurs modèles économiques, fondés sur la captation de l'attention et la viralité, accordent la primauté aux points de vue les plus porteurs de buzz, les plus extrêmes ou les plus polémiques, au détriment de la complexité. D'autre part, leurs algorithmes favorisent souvent la mise en relation de personnes ayant les mêmes points de vue (appariement homophile) et se confortant les unes les autres dans leurs certitudes : ce phénomène de "bulles de filtre", intéressant pour consolider les affinités d'opinions comme on peut le voir dans un ensemble de domaines militants, peut avoir un effet de **fragmentation de l'espace public**, comme on a pu le voir avec les sphères complotistes de la pandémie Covid, entre autres.

Le numérique source de nouvelles questions démocratiques

Au fil des dernières décennies, les problématiques de **libertés numériques** individuelles et collectives se sont invitées dans le débat public : la protection des données personnelles et de la vie privée, la carte d'identité électronique et l'identité numérique, la surveillance dans l'espace public et dans les lieux de travail, par exemple, ont suscité **l'émergence de contre-pouvoirs** (la Quadrature du Net, la Ligue des droits de l'homme et de nombreux autres acteurs sont présents dans ces débats).

La question des données personnelles s'est renforcée à mesure que se sont multipliés les outils de récolte de nos "like" et de nos "share" ou de notre géolocalisation. Elle s'est progressivement étendue aux questions de l'identification biométrique et de la reconnaissance faciale. Ces problématiques sont présentes à des degrés très différents dans les pays à régime autoritaire ou dans les villes européennes. Elles s'articulent maintenant avec celle des traitements algorithmiques et de l'intelligence artificielle, quand par exemple le numérique produit des **décisions automatisées** en matière d'aide sociale et d'accès aux droits, au risque de nouvelles discriminations.

Si le numérique fait ainsi évoluer les questions classiques de la démocratie - l'équilibre des pouvoirs, la qualité de la place publique et de l'information, les libertés -, il est aussi à considérer sous l'angle des liens sociaux et politiques dans la société. Après plusieurs décennies de recul des formes collectives classiques (la cellule familiale, l'appartenance nationale, l'appartenance professionnelle se confrontent à la personnalisation et à la segmentation) et notamment de l'"engagement affilié" aux formes associatives, artisanes ou syndicales les plus installées, le numérique se révèle progressivement comme facteur de liens, parfois plus éphémères et informels, et de mobilisations, comme le montrent les marches pour le climat, mais aussi les solidarités locales en temps de crises. **Le maillage d'acteurs et d'initiatives devient le vecteur de nouvelles citoyennetés.**

Hors des temps de crise, le numérique est devenu porteur de sociabilités ordinaires et de figures du vivre ensemble qui renforcent la cité : qu'il s'agisse d'initiatives intergénérationnelles, de production et partage de connaissances communes, d'entraide, **les usages coopératifs sont partie intégrante de la citoyenneté à l'ère numérique.**

Les pratiques numériques induisent de nouvelles façons d'être ensemble. Les règles sociales installées, éprouvées, construites dans les groupes sociaux peuvent être prolongées ou radicalement transformées, devenant de nouvelles normes sociales. Quelles sont les limites de l'individu, de son intimité ? le collectif est-il toujours bienveillant ? La question de qui fait la norme rejoint celle des cadres de confiance et des mécaniques sociales numérisées, et de notre difficulté éventuelle à nous adapter à la société numérique qui vient.

Le numérique source de nouvelles questions démocratiques

Le numérique comme norme à laquelle chacun doit se soumettre peut être un défi à la citoyenneté. On entend souvent dire que réussir l'inclusion numérique, c'est rattraper le retard, inclure tous ceux qui ne sont pas « dedans ». Ceux qui sont inclus seraient les jeunes et les utilisateurs intensifs des outils numériques. Les plus démunis et les seniors seraient, quant à eux, éloignés du numérique et donc de l'émancipation sociale dans un monde connecté en constante évolution. Mais à l'heure de la dématérialisation massive des services publics, la plupart des usagers sont loin de maîtriser la complexité de gestion des documents numériques, des comptes en ligne et des transactions ; beaucoup sont en désarroi face aux serveurs vocaux et aux procédures dématérialisées. Pour des publics en situation de fragilité, la dématérialisation peut être un facteur de non-recours aux droits ; pour d'autres, elle peut s'avérer facilitante.

La diversité des démarches auxquelles nous sommes confrontés au quotidien tend à mettre chaque personne en situation de fragilité. Oubli d'identifiant, questionnaire exotique, vocabulaire technique ... Ces exemples donnent une idée de la diversité des situations rencontrées au quotidien. Aussi les programmes de "rattrapage" seuls ne suffisent plus et le sentiment d'incompétence et de disqualification face au numérique se répand. Il peut aller de pair avec une "déprise" face au cadre public et politique, face à des services publics perçus comme plus lointains et à un affaiblissement de la "légitimité démocratique".

Le numérique peut-il, au contraire, se mettre au service du développement du pouvoir d'agir, d'un "empowerment à la française" tel que décrit par la chercheuse Marie-Hélène Bacqué dans ses travaux sur la politique de la ville ? C'est de cet idéal émancipateur que s'emparent depuis quelques années de nombreux acteurs associatifs et éducatifs. On voit ainsi converger des dynamiques issues de l'éducation populaire, fondées sur des pratiques favorisant l'autonomie et la prise en compte de la complexité, avec des acteurs issus de la médiation numérique et cherchant à définir les conditions et les appuis d'une "culture numérique" fondée sur l'ouverture et le partage, la production de communs de la connaissance, des formes organisationnelles souples et évolutives. Ainsi les Centres sociaux, les Francas, les Cemea, la Ligue de l'enseignement et beaucoup d'autres sont-ils devenus des acteurs importants du développement d'un numérique capacitant.

Ces initiatives ont presque toujours un **ancrage territorial**, ou de nombreux ancrages à partir desquels elles pollinisent. L'accompagnement d'un "terreau" associatif local, voire son outillage numérique, est un préalable fréquent pour le succès de telles démarches.

Face aux questions nouvelles que pose le numérique, une société civile forte est d'autant plus importante qu'émerge **un nombre croissant d'enjeux de "démocratie technique"**.

Le numérique source de nouvelles questions démocratiques

Être citoyen d'un monde traversé par le numérique, c'est aussi considérer que la société a son mot à dire sur les choix technologiques et sur le numérique lui-même. Dans la période très récente, les débats sur la 5G organisés sur un ensemble de territoires ont incarné cette dynamique visant à s'emparer des controverses sociotechniques du numérique en matière de santé, d'environnement, de libertés... La montée en puissance d'une expertise citoyenne se fait jour, en appui sur les acteurs de la culture scientifique et technique et des sciences participatives. Plusieurs territoires envisagent d'aller plus loin dans l'encouragement d'une "société civile du numérique".

Le numérique est plus qu'un outil ou une économie, il est une prise sur le monde. Il est moteur et levier de très nombreuses et profondes transformations de notre société, qu'il s'agisse des droits, de la culture, de l'éducation, de la démocratie... Les transformations complexes qu'il induit, et auxquelles il participe créent des opportunités fortes, mais aussi des angoisses, des vulnérabilités. L'horizon positif d'ouverture et de recomposition démocratique qu'il portait s'est progressivement embrumé avec les anxiétés des nombreux laissés pour compte ou menacés par ces transformations. Les dimensions anxiogènes et sécuritaires dominent souvent désormais les décisions collectives qui régulent le numérique. Les débats se polarisent, en oubliant le rôle et la place des acteurs de la société civile, dans leur diversité. On ne peut qu'observer l'effritement de nos libertés individuelles et collectives et les doutes de la société dans la capacité de gouvernance de ces technologies. Trop souvent, la régulation numérique se fait sans la société, ou sur des débats éloignés des pratiques. Trop souvent, elle crée l'exclusion des pratiques, plutôt que leur accompagnement. Nous, acteurs de cette société civile, ne pouvons pas nous en satisfaire.

Ces prochains mois, à l'occasion de la campagne présidentielle, seront débattues les lignes directrices qui guideront un quinquennat critique pour ces questions. Nous pensons que les solutions à ces sujets complexes peuvent être trouvées avec la société civile. Elle est active, riche d'intelligence et de variété de points de vue. Les acteurs de la société civile prennent chaque jour des initiatives proches de la réalité des pratiques, dans le respect de la complexité de notre rapport aux technologies, pour en libérer le potentiel et en réduire les conséquences nocives. Des associations s'attachent chaque jour à ce que le numérique se construise par et pour tous.

Nous, signataires de cet appel, partageons toutes et tous un même constat : nous devons inventer collectivement de nouveaux modes de gouvernance du numérique qui garantiront le respect des droits et des libertés. Il y a urgence à ce que nous puissions débattre ensemble des enjeux démocratiques induits par cette transformation accélérée. C'est la condition de l'unité de notre société. Nous défendons un internet libre et ouvert, où chacun est appelé à devenir acteur et responsable. À l'instar de la société, Internet est et doit demeurer divers, avec des espaces marchands et non marchands, porteur de communs. Cette diversité doit être entendue dans les débats et intégrée à la gouvernance du numérique. Pour que cette gouvernance du numérique se construise au bénéfice de toutes et tous, nous croyons qu'il faut la faire avec la société, dans la diversité des acteurs qui la forment. Si nous souhaitons redonner au numérique son ambition démocratique sur les choix cruciaux que notre société doit faire, construisons le numérique avec tous.

Tribune et propositions **Faire le numérique avec Tous** -
rédigé par un collectif d'associations (mars 2022). <https://www.numeriqueavectous.fr/>

**Le numérique au service du
renforcement démocratique**

Le numérique au service du renforcement démocratique

Le numérique peut-il contribuer à renforcer la démocratie et citoyenneté ? On ne parlera pas ici du vote en ligne, très controversé dès lors qu'il s'agit de remplacer l'isoloir des élections au suffrage universel; mais plutôt de la participation, la concertation, la délibération, l'association des citoyens à la construction et à la décision.

La démocratie participative est nettement plus ancienne que le numérique, elle s'est dotée au fil des années de cadres légaux et réglementaires, de professionnels aguerris, de méthodes régulièrement débattues et enrichies. Des associations comme l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne ou Décider ensemble, ainsi que quelques Villes et Régions pionnières, ont progressivement expérimenté le croisement entre ces formes et les outils numériques.

Depuis vingt ans le numérique s'est ainsi invité dans les instances participatives (conseils de quartiers, conseils des jeunes,...), les concertations publiques liées aux grands équipements et aux projets urbains, les conférences de consensus, les consultations et grands débats nationaux ou locaux, autant que dans des formes militantes comme la pétition, l'organisation d'actions et leur financement participatif, ou encore la création de médias thématiques ou locaux, d'abord dans des formes purement textuelles, puis sous formes de podcasts, de webTV, de formes transmédia.

La question de la substitution ou de l'hybridation - **est-ce que le numérique "remplace" ou renforce les formes prénumériques** - se pose constamment. À échelle locale, il est fréquent que le canal numérique et la rencontre physique soient en écho les uns des autres, le numérique préparant et prolongeant les réunions publiques. Les pratiques numériques se sont renforcées en période de pandémie sans pour autant conduire à supprimer les réunions publiques. À échelle nationale en revanche, les consultations en ligne ont pris de l'importance, notamment depuis le Grand Débat qui a fait suite aux mouvements sociaux des Gilets jaunes. Beaucoup d'usages du numérique outillent la consultation plutôt que la concertation ou la participation : pour nombre de décideurs politiques, le numérique est un outil d'information et de communication politique visant à obtenir un assentiment, voire une forme presque référendaire.

Mais le débat public n'a pas nécessairement lieu dans les espaces que l'institution prévoit à cet effet, c'est pourquoi les usages de Facebook, de Twitter, de Youtube, voire de Tiktok se multiplient, afin de créer des conditions d'échange avec un plus large public, au risque d'endosser des règles de confiance et de modération peu transparentes et équilibrées.

Le numérique au service du renforcement démocratique

Les effets du numérique sur l'action publique sont-ils sous-estimés ? Sa prise en compte semble encore assez absente de la prospective publique, qu'il s'agisse d'envisager les évolutions des grandes missions de l'Etat, les transformations territoriales, les métiers des agents de demain et la forme des organisations publiques, les questions économiques ou les questions sociales de l'action publique.

Pour autant, le numérique n'est pas négligé par les acteurs publics qui lui consacrent des moyens : infrastructures très haut débit, TIC dans l'éducation, sécurité face au cyberterrorisme, innovation numérique, administration numérique et open data font l'objet de nombreux efforts mobilisant aussi bien les ministères que les administrations locales, et les années récentes ont vu la publication de différents rapports importants (Internet 2030 ; Les Territoires numériques de la France de demain ; La Transformation numérique de l'économie française ; etc.) auxquels s'ajoutent les travaux du CNNum et les récentes consultations qu'il a conduites. Mais il semble que les sujets numériques de l'action publique soient encore, la plupart du temps, envisagés en tant que sujets numériques plutôt que pour leur potentiel transformateur.

«Nous croyons en une transition numérique centrée sur l'humain. Il s'agit de savoir qui nous voulons être en tant qu'Européens. Afin de mieux appréhender cette question, nous formulerons un ensemble de principes numériques. Par l'exemple, l'accès de tous à l'internet; un espace en ligne sécurisé; le droit d'acquérir des compétences numériques; des algorithmes respectueux des personnes; la protection des enfants en ligne. Ces principes importants viendront compléter les droits légaux qui protègent déjà les Européens en ligne, tels que la protection des données à caractère personnel ou la liberté d'expression.»

***Ursula Von der Leyen, «Assurer le leadership de la décennie numérique»,
Sines, juin 2021 - Lancement de la décennie numérique pour l'Europe***

Toutefois les initiatives de renforcement démocratique par la technologie se multiplient, portées tant par des acteurs privés que publics, au risque de voir un dévoiement de l'action démocratique. A l'instar des récents scandales sur la transparence des algorithmes, les technologies au service de la démocratie peuvent elles aussi servir des intérêts différents de ceux du commanditaire. Les espaces de débats, la transparence sur les choix technologiques ou l'appui sur un code ouvert sont des pratiques nécessaires mais non suffisantes de dialogue avec le citoyen, dans une époque où le besoin de compréhension et de confiance devient urgent.

Le numérique au service du renforcement démocratique

La démarche de consultation menée par Axelle Lemaire pour rédiger la loi “République numérique” (2016) est inédite en France. Les premiers éléments de la loi ont été proposés à l’amendement des citoyens, via une plateforme dédiée, avant la navette parlementaire. Cette démarche a permis de rendre compte des contributions, échanges, et termes des débats sur la rédaction de chacun des articles de la loi. Cette manufacture ouverte de la loi a permis en outre d’illustrer une méthode de dialogue plus ouverte avec les citoyens tout en proposant aux groupes constitués une méthode de contribution adaptée. Cette démarche a aussi permis de valoriser les pratiques d’écriture collaborative, bien connues sur Wikipédia, tout en renforçant le pouvoir de compréhension de la mécanique législative.

OpenGov : la **définition**

“Le gouvernement ouvert est une doctrine de gouvernance qui vise à améliorer l’efficacité et la responsabilité des modes de gouvernance publique. Elle établit que les citoyens ont le droit d’accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions. La démocratie ouverte vise [aussi] à promouvoir (...) la collaboration avec les composantes de la société civile (...) Cette doctrine est fortement inspirée de la philosophie du mouvement du logiciel libre.”

Par rapport à la démocratie participative, l’OpenGov est beaucoup plus orienté vers l’efficacité et la transparence de l’action publique, ainsi que vers l’ouverture des données et des systèmes numériques des administrations. Elle s’étend jusqu’à l’idée du “Government as a Platform” (Etat-plateforme), c’est-à-dire d’un Etat qui s’emploie délibérément à permettre à d’autres de fournir des services qu’il fournissait également — ces autres pouvant être des citoyens, ou des entreprises.

Cette illustration d’un scénario de démocratie renforcée par les outils numériques ne saurait illustrer seule une dynamique plus large de réenchantement de la vie publique. Au regard des nombreuses alertes sur l’appropriation des technologies numériques dans le pays (13 millions de personnes en situation d’illectronisme - *mission d’information sur la lutte contre l’illectronisme et pour l’inclusion numérique* - Sénat) il semble nécessaire de ne pas miser sur les technologies seules mais bien d’imaginer un renforcement et un accompagnement des pratiques. Les analyses sur les pratiques contributives, par exemple, (OpenStreetMap, Fixmystreet, ...) rendent compte d’une exacerbation des biais de genre (*How men and women use FixMyStreet differently* - Alex Parsons). Si la fabrique de la loi peut s’appuyer sur les technologies numériques, elle doit en regard redoubler d’efforts pour associer une plus grande diversité de contributeurs.

Le numérique au service du renforcement démocratique

Les outils comme les structures qui portent les “technologies civiques” sont difficiles à définir et à catégoriser, comme le montrent les cartographies réalisées par des acteurs publics, académiques ou de la société civile. Plusieurs cartographies et tentatives de définition ont depuis été proposées en France. Le questionnement du projet, ou de l’ambition politique des civic tech est au coeur des débats politiques et scientifiques: si les civic tech s’appuient sur un discours de transformation profonde, proposant de « hacker » la démocratie, leur contribution réelle à la participation citoyenne, ainsi que la « disruption » qu’elles représentent, restent à évaluer.

Civic-tech : la définition

Populaire aux États-Unis à partir de 2013 et selon un rapport de la *Knight Fondation*, la "**civic tech**" désigne une grande diversité d’initiatives issues de la société civile mobilisant les technologies numériques pour contribuer à des missions d’intérêt général. Concrètement, deux définitions de la "civic tech" cohabitent :

- **des dispositifs orientés vers la "contre-démocratie"** (Rosanvallon, 2006) et **l’interpellation**, qui rassemble les initiatives qui agissent dans le sens de ce que l’on peut qualifier de "**lobby citoyen**"
- les usages du numérique pour proposer de **nouveaux services aux institutions**, dans une logique de "**démocratie participative 2.0**"

(Définition issue de [l'article "Civic tech" dans Publictionnaire](#) par Clément Mabi, 2019)

Les outils ne sont pas neutres et derrière chaque développement d’un nouveau produit et service, il y a des intérêts, souvent simplement économiques, parfois plus pernecieux, qui créent en tout cas une asymétrie de pouvoir entre individus et fournisseurs. Il est essentiel de savoir quels sont les intérêts réellement servis par les produits numériques. Par qui sont-ils conçus ? Comment ? Pourquoi ? Il faudrait pouvoir mettre en discussion tout ce qui lie numérique et démocratie : les infrastructures, les standards, les plateformes, les modèles économiques,... pour être sûr qu’ils ne mettent pas en péril la démocratie, qu’ils respectent le partage de pouvoir (d’autant plus quand les responsabilités sont mal définies entre les différents acteurs) qu’ils n’affaiblissent pas les libertés fondamentales (liberté de circulation, d’expression, d’entreprendre, d’association, droits de l’homme, droit à la vie privée...) et qu’ils permettent de “faire société” de manière transparente.

Le numérique au service du renforcement démocratique

Du côté de la société civile, les technologies utilisées couramment ont augmenté l'éventail des pratiques numériques. Si cet aspect peut sembler positif dans l'idée d'un partage des pratiques d'accès, on peut entrevoir une transformation de l'engagement des citoyens. La notion même d'engagement devient sujet à débat dès lors que l'on se situe dans le domaine de la politique ou du marketing. Cette trajectoire de "La république du like" s'appuie tant sur une invisibilisation des processus démocratiques, que sur une trajectoire de communication dictée par l'économie de l'attention. Dès lors, comment traiter de sujets complexes si nos mécanismes d'intermédiation s'affaiblissent au point de disparaître ?

Change.org : Plateforme de lancement de pétitions

Change.org revendique 13 millions d'utilisateurs en France. Cette plateforme a reçu le label du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui reconnaît officiellement les pétitions lancées sur la plateforme et se saisit de celles qui lui sont adressées notamment en y répondant directement sur la plateforme via son profil officiel.

Les différentes dimensions évoquées dans ce dossier (acteur étatique, collectivité territoriale, acteur privé) nous amènent à imaginer différents scénarios. L'avenir est probablement la combinaison de ceux-ci (formalisés par Clément Mabi, "*Quels numériques pour la démocratie ?*, INJEP 2021) :

- La démocratie participative 2.0 - proche de la situation actuelle, elle dessine un essor (une délégation) importante auprès des acteurs privés de la civic-tech.
- Un numérique plus souverain - est un scénario issu de la volonté de "reprenre la main" sur leur trajectoire technologique. La succession de scandales et de crises de défiance créent un terreau propice à l'émergence de telles solutions.
- Les communs numériques - s'appuient sur la volonté de transparence, à l'image de Wikipédia ou OpenStreetMap. Cette orientation nécessite toutefois de lever de nombreux obstacles, notamment le partage équitable du pouvoir.
- La démocratie oligarchique - illustre l'accélération de la place des géants de la tech (GAFAM, BATX, ...) dans les affaires publiques. Dans certaines situations, ces acteurs concurrencent déjà les états (vérification d'identité, canal de communication exclusif, ...).

Aucun de ces scénarios ne saurait définir à lui seul un avenir, toutefois les proportions de chacune des trajectoires peut varier en fonction des sujets, ou du paysage industriel.

Ressources

- Quel(s) numérique(s) pour la démocratie ? - **Clément Mabi**
Cahiers de l'action n°57 - 4 tendances à connaître
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2021-1-page-89.htm>
- L'impact du numérique sur la démocratie ? - **Recueil**
12 angles d'attaque de la problématique
<https://third.digital/numero-six/limpact-du-numerique-sur-la-democratie/>
- Le numérique pour transformer la démocratie locale. Une ambition 2020. -
Florence Durand-Tornare et Pascal Nicolle - (extrait du livre)
Guide méthodologique très complet pour animer les territoires malgré quelques aspects datés (livre paru en 2017).
- <https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/documents/2018-03/Le-numerique-pour-transformer-la-democratie-locale-Une-ambition-2020-Guide-pratique.pdf>
- Civilisation numérique. Ouvrons le débat ! - **CNNUM**
Livre présentant les débats de la société numérique autour de quatre grands thèmes : le savoir, la préservation de l'attention, la circulation des fausses informations et la démocratie. (parution 02/22).
https://cnnumerique.fr/files/uploads/2022/Civilisation_num%C3%A9rique_Ouvrons_le_debat.pdf
- #Reset : Quel numérique voulons nous pour demain ? - **Fing**
Comment s'appuyer sur des qualités (inclusif, frugal, démocratique ...) pour construire un numérique choisi et non subi ?
- <https://fing.org/wp-content/uploads/2020/02/cahier-d-enjeux-fing-questions-numeriques-reset.pdf>

Ressources

- De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique - **CNNUM**
Fiches sur les enjeux démocratiques (co-piloté par G. Dowek) :
<https://cnnumerique.fr/nos-travaux/de-l-expression-l-action-la-democratie-lepreuve-du-fait-numerique>
- CivicTech : Une exploration critique des tensions et des usages de demain - **CNIL, Vraiment Vraiment, Clément Mabi**
Livret illustré très accessible permettant de qualifier et de comprendre les CivicTechs.
https://linc.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/20191108_vv_linc_livable_vf_web.pdf
- Récits et contre-récits. Itinéraire des fausses informations en ligne - **CNNUM**
Dossier sur les fausses informations, leur émergence et leur circulation.
<https://cnnumerique.fr/nos-travaux/recits-et-contre-recits-itineraires-des-fausses-informations-en-ligne>
- Cahiers de l'action - l'accompagnement à la participation - **INJEP**
Focus sur les 4 scénarios et l'analyse des situations par **Clément Mabi**.
<https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/05/ca57.pdf>
- **Echap.eu** : Un collectif hacker féministe qui souhaite apporter des ressources et de l'accompagnement aux associations luttant contre les violences faites aux femmes sur les questions de technologie quatre grands thèmes : le savoir, la préservation de l'attention, la circulation des fausses informations et la démocratie. <https://echap.eu.org/>
- **Resonantes** : Association à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, Résonantes a pour objet de lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes. <https://resonantes.fr/>
- **La part Citoyenne** : Dispositif officiellement missionné par la Région Centre-Val-de-Loire pour accompagner le réseau des ambassadrices et ambassadeurs de la Démocratie Permanente (Les Porte-Voix) ainsi que le laboratoire des pratiques et des savoirs (la Fabrique). <https://lapartcitoyenne.fr/>

Vos propositions

Sur quel atelier vous êtes vous positionné ?

.....

Quelle problématique(s) souhaitez vous porter ?

-
.....
-
.....
-
.....

Quelles actions et ressources sont nécessaire pour traiter la (les) problématique(s) ?

Actions nécessaires	Ressources existantes ou à créer (merci de préciser)

Les prochaines étapes

La démarche de la Région Centre Val-de-Loire prend appui sur un ensemble d'intentions politiques qui sont autant de propositions pour un numérique choisi et maîtrisé collectivement. Être acteurs de cette démarche, c'est comprendre et s'appropriier ces descripteurs et explorer les façons dont la stratégie numérique de la région peut en tirer le meilleur parti.

Tournée des ateliers

Créativité : **01/03** - ESAD - *Orléans*

Citoyenneté : **17/03** - Cité du numérique - *Châteauroux*

Relocalisation : **23/03** - Salle d'armes - *Bourges*

Patrimoine : **29/03** - Ecole du patrimoine - *Blois*

Sobriété : **05/04** - CMIN - *Chartres*

Inclusion : **26/04** - MAME - *Tours*

Les autres dates à retenir

HTD Live Tour : Tournée des départements portés par **Dev'Up Centre Val-de-Loire** et **Digital Loire Valley**. Démonstrations d'innovations, job-dating, ateliers, conférences, expérimentations, témoignages, ...).

- **30/05** - Innovation territoriale et cosmétique - Chartres
- **31/05** - Tourisme et patrimoine - Blois
- **02/06** - E-santé et MedTech - Tours
- **07/06** - Mobilité - Chateauroux
- **08/06** - Cyberdéfense et sécurité - Bourges
- **09/06** - Climate Data / IA - Orléans

Présentation du Climate data Hub : **15-18 juin** - Salon Vivatech - *Paris*

Festival de la créativité numérique : **20-26 juin** - *Orléans*

Les acteurs du dispositif



Le CRNum est une instance de participation et de représentativité de la société numérique de la région. Il est chargé d'étudier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société. Le CRNum souhaite également fédérer l'écosystème numérique de son territoire. Pour cela, ses membres sont des experts du numérique dans des domaines très variés allant de l'e-santé à la créativité numérique en passant par la formation aux métiers digitaux.

Le Groupement d'Intérêt Public RECIA (Région Centre Interactive) associe l'État, la Région Centre Val de Loire, les Conseils départementaux du Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret ainsi que les Universités de Tours et d'Orléans, l'INSA, le CROUS, Ciclic, le GIP e-santé Centre Val de Loire, des communes et communautés de communes.



Association présidée par François BONNEAU, également Président de la Région Centre-Val de Loire, DEV'UP fédère l'ensemble des acteurs économiques régionaux, de la Région aux intercommunalités, du CESER aux chambres consulaires, des services de l'État aux organismes financiers, des pôles de compétitivité jusqu'au réseau de la Recherche.

La FING s'appuie sur ses travaux pour accompagner des entreprises, des acteurs publics, des politiques, dans le cadre de projets collaboratifs, en privilégiant une approche originale de l'innovation. Sa mission s'articule autour de quatre grandes catégories d'objectifs :

- mobiliser autour des technologies à venir ;
- prendre part dans les nouveaux débats éthiques et sociétaux
- favoriser l'émergence d'idées et de projets innovants ;
- encourager l'appropriation de l'innovation et les partenariats.





Contacts

Région Centre Val-de-Loire

Baptiste Chapuis : baptiste.chapuis@centrevaleloire.fr

Membres du CRNum

Isabelle Carlier : isabelle.carlier@antrepeaux.net

Mickael Clément : mclement@cefim-formation.net

Animation

Tamer El Aïdy : telaidy@fing.org

